

## Les Cahiers des dix



# Papineau bibliophile

Roger Le Moine

Number 46, 1991

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1015585ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1015585ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

### ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Le Moine, R. (1991). Papineau bibliophile. *Les Cahiers des dix*, (46), 151–182.  
<https://doi.org/10.7202/1015585ar>

## Papineau bibliophile

Par ROGER LE MOINE

Lorsqu'il y a quelques années je me suis pris d'intérêt pour Papineau et pour ses lectures, j'ai décidé de reconstituer le catalogue de sa bibliothèque et d'en faire l'analyse. Je croyais qu'il serait possible d'atteindre l'homme par ses lectures. De ce projet, la première partie seule a été réalisée. En 1982, j'ai publié au Centre de recherche en civilisation canadienne-française, dans la collection «Documents de travail», le *Catalogue de la bibliothèque de Louis-Joseph Papineau*<sup>1</sup>. Tandis que la seconde est restée en plan pour diverses raisons qu'il convient de rappeler.

Une étude portant sur une bibliothèque générale comprenant, comme c'est le cas de celle de Papineau, des volumes issus de toutes les époques depuis l'Antiquité et exprimant les positions les plus diverses, ne permet pas de déboucher sur des conclusions précises à moins de recourir parallèlement à d'autres instruments de travail, à d'autres sources comme la correspondance et les divers écrits de celui qui l'a constituée<sup>2</sup>. Et

*Abréviations:*

*AFB: Archives de la famille Bourassa*

*APC: Archives publiques du Canada*

*ANQ: Archives nationales du Québec*

1. Roger Le Moine, *Catalogue de la bibliothèque de Louis-Joseph Papineau*, Ottawa, CRCCF, coll. «Documents de travail», 1982, 31-340 p.

En 1971, j'ai publié dans la *R.H.A.F.* une étude sur les idées de Papineau. Elle s'intitule «Un seigneur éclairé, Louis-Joseph Papineau», (vol. 25, no 3, décembre 1971, p. 309-336).

2. Les bibliothèques spécialisées et engagées sont plus révélatrices que les bibliothèques générales puisque, d'une façon sélective, elles n'ont été formées que d'ouvrages susceptibles de renseigner en une discipline donnée ou de conforter ceux qui les ont montées dans des opinions précises. Mais encore là, l'analyse peut être «longue, pleine d'embûches et aux résultats trop souvent discutables» comme l'a bien vu Pierre Savard dans «La bibliothèque du chevalier Clément Vincelette (1830-1894)», *Rapport de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol. XXXII, 1965, p. 79.

encore, ces conclusions risquent-elles d'être faussées par les livres eux-mêmes puisque, dans un pays pauvre en maisons d'éditions et en librairies bien pourvues, les bibliophiles sautent sur les occasions qui se présentent à eux comme, par exemple, lors des arrivages d'outre-mer ou des ventes après-décès<sup>3</sup>. En sorte que les acquisitions sont à la fois le fruit du hasard et d'une politique concertée.

Dans une perspective collective, il aurait été intéressant d'établir des comparaisons entre la bibliothèque de Papineau et diverses autres comme Daniel Mornet l'a fait pour la France de 1750 à 1780<sup>4</sup>. Mais les bibliothèques de cette envergure sont peu nombreuses à cette époque au Québec et les catalogues, s'ils ont été dressés, ne nous sont parvenus que dans de rares cas<sup>5</sup>. Restent les inventaires après décès; mais ils n'ont été étudiés que pour la région de Québec, et encore, pour la seule période de 1760 à 1839. Pour ces raisons, j'ai dû abandonner une partie de mon projet initial. En guise d'introduction à mon catalogue, je me suis contenté de faire l'historique de la bibliothèque elle-même et de formuler certaines considérations générales.

Désireux de me libérer d'un sentiment d'échec éprouvé depuis ma tentative ratée, j'ai pensé tirer parti de mes recherches en choisissant une approche différente qui consiste à préciser la relation qui s'est établie entre Papineau et ses livres. Qu'ont-ils représenté pour lui? Dans les pages qui suivent, il s'agira moins de définir les idées de Papineau que de décrire

3. Sur cette question, Yvan Lamonde et Daniel Olivier font preuve d'un enthousiasme qu'il conviendrait de tempérer lorsqu'ils écrivent de ces catalogues de bibliothèques: «Ils permettent de façon assez exceptionnelle d'approfondir la biographie intellectuelle d'un individu.», *Les bibliothèques personnelles au Québec*, Montréal, Ministère des Affaires culturelles, 1983, p. 19.

4. Daniel Mornet, «Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780)», *La Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. XVII, 1910, p. 449 à 496.

5. Ceux qui s'intéressent à des bibliothèques générales publiques sont plus favorisés puisque, dans une perspective sociologique, ils peuvent, lorsqu'ils disposent des registres de circulation des livres, établir des statistiques en regroupant les emprunteurs en classes sociales. À partir de quoi ils dégagent les préférences des unes et des autres pour tel ou tel genre littéraire. Mais cette approche s'attache plus aux abords du sujet qu'au sujet lui-même.

sa démarche de lecteur, voire de collectionneur. Et partant sa psychologie. Car c'est de cela qu'il s'agit dans cette étude. Mais auparavant, nous esquisserons le portrait du jeune Papineau puis nous le suivrons à travers le développement de sa bibliothèque. De la même façon qu'avant de décrire une relation, de quelque nature qu'elle soit, il convient d'en connaître les participants.

Papineau n'a pas été étudié comme il aurait dû l'être. Il n'existe aucune biographie récente du personnage, aucune étude d'ensemble de sa pensée. L'édition de sa correspondance demeure fragmentaire. Nul n'a songé à reconstituer ou à résumer le texte de ses interventions à la chambre d'assemblée comme Marcel Hamelin et Elizabeth Nish l'ont fait, respectivement, pour les débuts du parlementarisme québécois et pour le régime de l'Union. Son discours n'a pas été étudié d'un point de vue formel. Et cela, pour diverses raisons. Sa carrière politique, par sa longueur et sa complexité, offre de quoi décourager. Ses idéaux religieux et politiques n'ont pas fait l'unanimité. L'histoire statistique, qui connaît la faveur des contemporains depuis quelques décennies, n'est guère attirée par les destins individuels, encore moins quand ils sont exemplaires.

Papineau est né à Montréal en 1786. Dès 1809, avant même d'avoir reçu sa commission d'avocat, il s'engage dans une carrière politique où il brille, mais qui est interrompue par la Révolution de 1837. Il se réfugie alors aux États-Unis puis en France d'où il ne rentre qu'en 1845. Après avoir effectué un retour en politique en 1848, il se retire dans sa seigneurie de la Petite-Nation. Il y meurt en 1871. Voilà pour les grandes dates de l'existence. Tentons de rattacher le personnage à ses livres.

Papineau est issu d'un siècle, le XVIII<sup>e</sup>, qui est celui des remises en cause et de la recherche des certitudes. Daniel Mornet le définit ainsi:

Le XVIII<sup>e</sup> siècle fut très certainement, par une tendance profonde, un siècle encyclopédique. Le grand ouvrage qui l'ouvre et qui peut-être le domine est le *Dictionnaire* de Bayle. L'effort décisif qui l'oriente à mi-chemin est l'*Encyclopédie*, et il se ferme par une des plus vastes entreprises de librairie qui fut jamais conçue, l'*Encyclopédie méthodique* de Panckoucke<sup>6</sup>.

Il ajoute dans le cours du même texte:

Mais tout change, plus encore qu'on ne l'a dit, au XVIII<sup>e</sup> siècle, et celui qui cent ans plus tôt ne se préoccupait que du jansénisme et des règles et du merveilleux chrétien, pense vers 1760 ou 1780 aux métamorphoses des insectes, à la fabrication des bas de soie, à la libre circulation des grains et à l'éducation des jeunes gens, bien plus ou tout autant qu'au drame bourgeois et au poème en prose<sup>7</sup>.

Par une heureuse conjoncture, le milieu auquel appartient Papineau se situe dans le prolongement du siècle de sa naissance. Qui dit bourgeoisie dit également curiosité à travers une volonté de s'appropriier l'univers. Et, chez un esprit aussi éveillé, aussi curieux, cette mentalité se manifeste par la recherche d'une certaine forme d'accomplissement personnel qui est raffinement<sup>8</sup> et connaissance.

6. Daniel Mornet, *op. cit.*, p. 455.

7. *Ibid.*, p. 459.

8. Papineau a atteint un certain état de raffinement auquel son père n'aurait pu prétendre. Établissant un parallèle entre les deux hommes, Aubert de Gaspé note fort justement: Il existait un grand contraste entre les deux messieurs Papineau. Le père, Joseph Papineau, gros et trapu, n'avait de remarquable que sa tête énorme; ses vêtements mêmes n'étaient pas en harmonie avec le rang qu'il occupait dans la société. Le fils, au contraire, était un bel homme, et irréprochable dans sa toilette, sans être un petit maître. Son ton et ses manières sont, peut-être, d'une élégance un peu recherchée aux yeux de ceux qui, en rapports journaliers avec la société anglaise, ont contracté des manières plus raides.

Le fils, dans la conversation, et surtout, quand il parlait en public, aurait plutôt hésité que de ne pas se servir de l'expression la plus élégante. Le père, au contraire, n'aurait pas substitué un mot plus élégant au mot propre qu'il avait sur les lèvres, dès qu'il exprimait sa pensée.

Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, Montréal, Fides, Bibliothèque canadienne-française, 1971, p. 197.

Ainsi, Louis-Joseph Papineau a manifesté très tôt un vif penchant pour la lecture. Du temps de ses études au Séminaire de Québec, il lui consacre même ses récréations. C'est son confrère Philippe Aubert de Gaspé qui nous l'apprend:

La renommée du jeune Papineau l'avait précédé avant même son entrée au Séminaire de Québec. Tout faisait présager dès lors, une carrière brillante à cet enfant précoce, passionné pour la lecture, et dont l'esprit était déjà plus orné que celui de la plupart des élèves qui achevaient leurs cours d'études. Papineau jouait rarement avec les enfants de son âge; il lisait pendant une partie des récréations, faisait une partie de dames, d'échecs, ou s'entretenait de littérature, soit avec ses maîtres, soit avec les écoliers des classes supérieures à la sienne. L'opinion générale était qu'il aurait été constamment à la tête de ses classes s'il n'eût préféré la lecture à l'étude de la langue latine<sup>9</sup>.

Comme l'institution ne semble pas posséder tous les ouvrages d'histoire et de géographie qui l'intéressent alors<sup>10</sup>, il recourt, à titre de «souscripteur», à la Bibliothèque de Québec<sup>11</sup>. Lorsqu'il se trouve à Montréal, il peut compter sur plusieurs bibliothèques publiques et privées. Et notamment sur celle de son père qui, comme l'a fait remarquer Claude Galarneau, s'est enrichie, en 1790, de la collection de Plairon de Mondésir<sup>12</sup>. Évoquant cette période de sa vie en 1833, alors que ses enfants se montrent peu studieux, il écrit:

À leur âge, j'étais plus appliqué qu'ils ne le sont; j'aimais les livres et moins le jeu et la course qu'ils ne l'aiment, néanmoins, je comprends que je n'aurais pas aussi bien

9. *Ibid.*, p. 196.

10. Papineau note dans une lettre à Cyrille Légaré:

L'on surveillait les choix que nous fisions et qui consistaient principalement en livres d'histoire et de voyage, genre de lectures qui sont demeurées mon goût prédominant toute ma vie.

Louis-Joseph Papineau à l'abbé Cyrille Légaré, s.l., janvier ou février 1860, AFB.

11. *Ibid.*

12. Claude Galarneau, *La France devant l'opinion publique canadienne (1760-1815)*, Québec, Presses de l'Université Laval/Paris, Armand Colin, 1970, p. 69.

étudié externe que pensionnaire... Dès que je serai assuré qu'ils aimeront mieux la conversation de Cicéron, Plutarque Eca avec qui l'on apprend mille bonnes choses, que celle d'engagés, ou de petits camarades que l'on connaît mal & avec qui, en courant, l'on voit ou l'on entend dire mille mauvaises choses, je les retirerai et les retiendrai auprès de moi & de mes livres<sup>13</sup>.

Bien que nul indice ne nous permette de situer dans le temps les débuts de la bibliothèque et d'en suivre le développement — Rien ne nous est parvenu sur les acquisitions. — on peut présumer que, dès l'époque du séminaire, Papineau ne s'est pas contenté d'emprunts et qu'il a déjà entrepris de constituer une collection en profitant des occasions qui se présentent. D'autant qu'il dispose de moyens financiers supérieurs à la moyenne et qu'il entend en consacrer une partie à la bibliothèque. De passage à Londres, quelques années plus tard, il déplore que les sommes d'argent attendues tardent à lui parvenir. Il écrit à sa femme:

Je n'aurais pu me refuser si j'avais été sûr de recevoir cette somme, au plaisir d'accroître ma bibliothèque de plusieurs grands ouvrages qui ne sont pas encore introduits au Canada<sup>14</sup>.

La bibliothèque s'accroît d'année en année. En 1837, elle est évaluée à 1500 livres sterling<sup>15</sup>. Elle acquiert une notoriété qui dépasse le cercle des parents et des amis. Au point que, à la suite de l'échec de la Révolution et de la fuite de Papineau aux États-Unis, Colborne se voit reprocher de l'avoir laissée transporter en lieu sûr au lieu de l'avoir confisquée<sup>16</sup>. Le fils de

13. Louis-Joseph Papineau à sa femme, s.l., premier janvier 1833, *R.A.P.Q.*, vol. 34-35, (1953-1955), p. 329-330.

14. Louis-Joseph Papineau à sa femme, Londres, 22 juillet 1823, *Ibid.*, p. 211.

15. Louis-Joseph Papineau à Amédée Papineau, Paris, 7 février 1840, Ruth L. White, *Louis-Joseph Papineau et Lamennais*, Montréal, Hurtubise, 1983, p. 221.

16. Amédée Papineau note: «J'y vois dans un journal que Colborne a permis à nos amis d'enlever notre bibliothèque, ce qui lui attire les reproches du *Herald*, qui se flattait de la voir confisquer, & peut-être d'avoir sa part du butin».

Amédée Papineau, *Journal d'un Fils de la Liberté*, 2 mars 1838, vol. II, Montréal, L'Étincelle, 1878, p. 87.

Papineau, Amédée, qui avait craint que la maison de la rue Bonsecours et son contenu, dont la bibliothèque, ne soient saccagés ou enlevés, avait pris sur lui, dès novembre 1837, de mettre en lieu sûr les objets de valeur<sup>17</sup>. Obligé de gagner à son tour l'étranger, il avait demandé à ses oncles maternels, Théophile Bruneau, Philippe Bruneau et Joseph Robitaille, de faire enlever les volumes de la maison<sup>17</sup>. Probablement à la fin de 1837 ou au début de 1838, ils avaient été transportés à Maska où ils avaient été entreposés soit au manoir, soit au séminaire, selon ce qui ressort d'un inventaire de Rosalie Papineau-Dessaulles<sup>18</sup>.

Devant la tournure des événements et de crainte d'une saisie, Papineau recommande à sa femme, qui est encore au Canada, de vendre tout ce qu'elle peut<sup>19</sup>. D'abord, il ne songe qu'au mobilier puis, à partir du moment de son installation à Paris, à cause des difficultés financières, il l'autorise, en 1838 puis en 1839, à se départir également de la bibliothèque mais tout en lui enjoignant de conserver les «livres particulièrement relatifs au Canada», les «livres de Botanique à estampes» ainsi que «quelques livres de droit anglais pour Amédée s'ils peu-

17. Amédée Papineau écrit: «Le 15 [novembre], je fus très occupé. Depuis plusieurs jours, nous fesiens enlever de la maison les objets les plus précieux, & les plus portatifs. Mais ne voulant point que cela fût connu du public, nous ne le faisons que de nuit & en détail. Me voyant seul, je ne crus pas devoir être aussi circonspect, & je surveillai le déménagement, même en plein jour, quoiqu'avec précautions. Le 15 & le 16, aidé de Marguerite [Douville], vieille servante de confiance fort attachée à la famille, je réussis à faire enlever une grande partie du mobilier à l'exception de quelques gros meubles et d'autres de peu de valeur. J'aurais voulu commencer par la bibliothèque. Malheureusement, je n'avais pas de boîtes, & il en fallait. Je donnai des ordres pour qu'on en fit». Amédée Papineau, *Journal d'un fils de la liberté*, 15 novembre 1837, Montréal, Réédition-Québec, 1972, p. 69.

17. Amédée Papineau écrit: «Je ne faisais que de rentrer à la maison, lorsque mes oncles Théophile et Philippe Bruneau & Joseph Robitaille y arrivèrent en hâte, pour me prévenir que nombre de personnes avaient été emprisonnées, & que je le serais partiellement si je ne me hâtais de laisser la ville. Je leur donnai toutes les clés, et le soin de la maison, leur recommandant surtout de faire enlever la bibliothèque». Amédée Papineau, *ibid.*, p. 70.

18. Rosalie Papineau-Dessaulles à Julie Bruneau-Papineau, Maska, 13 septembre 1839, ANQ.

19. Louis-Joseph Papineau à sa femme, s.l., 1<sup>er</sup> février 1838, *R.A.P.Q., op. cit.*, p. 396; Louis-Joseph Papineau à sa femme, Albany, 7 février 1838, *ibid.*, p. 399; Louis-Joseph Papineau à sa femme, Paris, 9 mai 1839, *ibid.*, p. 424.



vent lui être utiles aux États-Unis»<sup>20</sup>. Il demande en outre à sa femme de lui apporter deux ouvrages, soit une *Bibliotheca Americana*<sup>21</sup> et le *Catalogue d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique et en particulier sur celle du Canada, de la Louisiane, de l'Acadie et autres lieux*<sup>22</sup> de Georges-Barthélemi Faribault<sup>23</sup>.

Papineau ne prend pas la décision de se départir de sa bibliothèque sans éprouver un tourment qu'il essaie d'atténuer. D'abord, en pensant qu'une fois sa situation rétablie, il pourra la reconstituer à Paris à moindres frais<sup>24</sup>. Ensuite, en proposant à son cousin Louis-Michel Viger un marché fort astucieux. La lettre qu'il adresse à son fils Amédée, en le chargeant de l'affaire, mérite d'être reproduite:

Ma bibliothèque m'a coûté plus de £ 1500. Pourquoi Mr Louis Viger ne la prendrait-il pas, disons à £ 600 en m'envoyant £ 200 d'abord, puis ensuite £ 100, de six mois en six mois, mais avec convention que, si je conserve mes biens, je lui rembourserai ce que j'aurai reçu avec intérêt, et reprendrai mes livres?<sup>25</sup>

C'est dire que la bibliothèque servirait à garantir un prêt. Sauf qu'en cas de confiscation après l'exécution de l'entente, l'acquéreur perdrait son investissement qui demeurerait entre les mains du vendeur. En somme, les risques n'incombent pas à Papineau. Futé comme il l'est, Viger ne va pas être dupe de semblable contrat!

20. Louis-Joseph Papineau à sa femme, Paris, 9 mai et 21 juin 1839, *ibid.*, p. 424 et 432.

21. Peut-être s'agit-il de la *Bibliothèque américaine ou Catalogue des ouvrages relatifs à l'Amérique...*, (Paris, Arthus-Bertrand, 1837), de Henri Ternaux-Compans.

22. Georges-Barthélemi Faribault, *Catalogue d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique et en particulier sur celle du Canada, de la Louisiane, de l'Acadie et autres lieux*, Québec, Cowan, 1840-1841, 207 p.

23. Louis-Joseph Papineau à sa femme, Paris, 9 mai 1839, *R.A.P.Q.*, *op. cit.*, p. 424.

24. Louis-Joseph Papineau à sa femme, Paris, 15 mai 1839, *ibid.*, p. 427.

25. Louis-Joseph Papineau à Amédée Papineau, Paris, 7 février 1840, Ruth L. White, *op. cit.*, p. 221, APC, MG24, vol. 3, p. 3540-43.

Quel est l'état de la bibliothèque à cette époque? On ne le sait pas, faute de catalogue, et bien que Papineau en ait dressé un et sans doute deux avant 1837. Comme ceux-ci sont déjà introuvables en 1838 — Rosalie Papineau-Dessaulles les recherche dans les papiers d'Amédée et de Lactance Papineau, et l'abbé Prince, tout aussi vainement auprès des abbés Larocque et Raymond de Maska — le neveu Émery Papineau, un fils de Denis-Benjamin, est chargé, aux fins de la vente, d'en dresser un nouveau qui ne nous est pas parvenu non plus<sup>26</sup>. De toute façon, les acheteurs ne se pressent pas si l'on en croit Rosalie Papineau-Dessaulles qui écrit à son neveu Amédée le 2 février 1840: «Il y a encore peu de livres de vendu on rencontre difficilement des acheteurs. Les curés manquent de dîmes tout est contre nous»<sup>27</sup>. Le 28 juin 1842, elle note dans une lettre à son frère: «La bibliothèque est presque entière. Le peu qui s'est vendu ne va pas à 150 volumes j'en suis sûre».<sup>28</sup> Ce constat ne déçoit sans doute pas Papineau outre mesure quand on sait l'importance qu'il accorde à ses livres. Peut-être n'en a-t-il autorisé la vente que pour se donner bonne conscience.

En exil à Paris, Papineau cherche à s'occuper. L'homme d'action ne se résigne pas facilement à l'oisiveté surtout quand elle tire son origine d'un échec personnel qui a modifié le destin de toute une collectivité. Il visite Paris, voyage en

26. Rosalie Papineau-Dessaulles à Julie Bruneau-Papineau, Maska, 13 septembre 1839, A.P.Q.; Rosalie Papineau-Dessaulles à Louis-Joseph Papineau, s.l., s.d. [1838], A.P.Q. Dans sa lettre, Rosalie Papineau écrit:

Sitôt l'arivée de Mr Raymon je me suis enquis du Catalogue de tes livres, mais il dit que Lactance Layant emporté chez nous ne lui a pas remis. J'ai chercher par toute La maison inutilement j'ai meme fait Levé la serrure du coffre damédée dont il as maladroitement emporté la clef au lieu de me La laissé mais inutilement le catalogue n'étoit pas plus La qu'ailleur en consequence j'ai mis Emerie en frais de le refaire il y travaille actuellement je lui ai recommandé de Le faire aussi Exact que possible ayant soin de noté tous les manquan. Je te le porterai quand j'yrai (...).

27. Rosalie Papineau-Dessaulles à Amédée Papineau, s.l. [Maska], 2 février 1840,

ANQ.

28. Rosalie Papineau-Dessaulles à Louis-Joseph Papineau, s.l. [Maska], 28 juin 1842,

ANQ.

province, rencontre des sympathisants<sup>29</sup> et, à la fin, fait son tour d'Italie avec Lord Brougham qui sans doute utilisait ce type de voiture auquel il devait laisser son nom. Et, de façon à prolonger cette carrière politique qui a été l'affaire de sa vie, il décide de rédiger une histoire du Canada. Il qualifie son projet de «beau» et de «consolateur»<sup>30</sup>. Comme il doit se documenter, il entreprend des recherches dans les archives du ministère de la Marine et dans celles de la Compagnie de Jésus<sup>31</sup>. Et il parcourt nombre d'ouvrages dans des bibliothèques publiques<sup>32</sup> comme dans deux bibliothèques privées bien pourvues<sup>33</sup>, soit celles de David Bailie Warden, un ancien consul des États-Unis<sup>34</sup>, et du général Henri Ternaux-Compans<sup>35</sup>. Il écrit à Amédée, le 14 janvier 1840:

J'ai commencé à m'entourer de vieux bouquins, ceux que je n'avais pu réunir en Canada entre autres relatifs à l'histoire des commencements du Canada. Mr Warden, ancien Consul des États-Unis, a une bibliothèque très riche sur ce qui est relatif à l'histoire des Colonies Anglaises; Mr Ternaux, une semblable sur ce qui est relatif aux Colonies Françaises et Espagnoles. Elles sont toutes deux à ma disposition. Mais ce n'est que ce mois-ci, que ces facilités et autres sont à ma disposition et je m'occupe de ces recherches<sup>36</sup>.

29. Ruth L. White, *op. cit.*, p. 61-93.

30. Louis-Joseph Papineau à sa femme, 27 avril 1844, *R.A.P.Q.*, vol. 36-37 (1955-1957), p. 263.

31. Louis-Joseph Papineau à sa femme, Paris, 15 juillet 1844, *R.A.P.Q.*, *ibid.*, p. 270-271.

32. Louis-Joseph Papineau au ministre de la Marine, s.l. [Paris], s.d., AFB.

33. *Ibid.*

34. David Bailie Warden (1772-1845) a publié divers ouvrages dont *On the origin, nature, progress and influence of consular establishments* (Paris, Smith, 1813, 328 p.) et *A statistical, political, and historical account of the United States of North America: from the period of their first colonization to the present day* (Edinburg, Constable, 1819, 3 vol.).

35. Le général Henri Ternaux-Compans (1807-1864) a publié *Bibliothèque américaine ou Catalogue des ouvrages relatifs à l'Amérique qui ont paru depuis sa découverte jusqu'à l'an 1700*, (Paris, Arthus-Bertrand, 2 vol., 1840-1841).

36. Louis-Joseph Papineau à Amédée Papineau, Paris, 14 janvier 1840, Ruth L. White, *op. cit.*, p. 216; APC, MG 24B2, vol. 3, p. 3532-3535.

Papineau consacre le plus clair de son temps à son labeur. Il refuse des invitations<sup>37</sup>. Et, pour en activer la bonne marche, il engage des copistes<sup>38</sup>. Papineau ne devait pas réaliser son grand projet. Mais la documentation ne fut pas recueillie en pure perte puisqu'il sut en faire profiter François-Xavier Garneau et Robert Christie.

Papineau, dont la situation financière demeure précaire tout au cours de l'exil<sup>39</sup>, ne peut résister à l'attrait des livres. La tentation est trop forte. Dès avant 1842, il se permet certaines acquisitions auxquelles vient s'ajouter le legs d'un ami, le docteur Nancrede: «J'ai acheté des livres et fait relier un nombre considérable des brochures que m'a laissées M. Nancrede»<sup>40</sup>. Il agit de même dans les années qui suivent si l'on en juge par une lettre du 27 avril 1844<sup>41</sup>. De son côté, Lactance Papineau se procure nombre d'ouvrages lors de ses études de médecine à Paris. En sorte que, durant la période de la Révolution et de l'exil à Paris, Papineau non seulement conserve sa bibliothèque mais encore l'enrichit. Car les acquisitions parisiennes dépassent en nombre les 150 volumes vendus par les parents.

Avec la fin de l'exil se pose le problème du transport des livres. Des solutions sont envisagées. Madame Papineau écrit à Lactance:

Voici ce qu'Amédée te recommande: de faire relier tes livres en France et en les paquetant dans tes valises de mettre les vieux dessus et en débarquant à New York, de te nommer et dire que tu est étudiant en médecine et que c'est une bibliothèque à ton usage et non pour le commerce<sup>42</sup>.

37. Louis-Joseph Papineau à sa femme, Paris, 31 janvier 1844, *ibid.*, p. 440.

38. Louis-Joseph Papineau à sa femme, Paris, 27 avril 1844, *R.A.P.Q.*, *op. cit.*, p. 263.

39. Louis-Joseph Papineau à sa femme, Paris, 15 août 1844, Ruth L. White, *op. cit.*, p. 26.

40. Louis-Joseph Papineau à sa femme, Paris, 27 avril 1844, *R.A.P.Q.*, *op. cit.*, p. 263.

Il est également question de ce legs dans une lettre de J.-G. Nancrede, fils du docteur, Philadelphie, 1<sup>er</sup> février 1842, Ruth L. White, *op. cit.*, p. 298.

41. Louis-Joseph Papineau à sa femme, Paris, 27 avril 1844, *R.A.P.Q.*, *op. cit.*, p. 263.

42. Julie Bruneau-Papineau à Lactance Papineau, s.l., 10 avril 1844, *R.A.P.Q.*, vol. 38-39 (1957-1958), p. 142.

Tandis que Papineau recourt aux services d'Édouard Bos-sange<sup>43</sup>.

À Montréal, les acquisitions sont-elles intégrées au vieux fonds? Pas tout de suite puisque la maison de la rue Bonsecours est louée et que les Papineau n'y logent que comme pensionnaires. En sorte qu'une bonne partie des livres demeure dans des caisses jusqu'à ce que, vers 1856 ou 1857, la construction de la bibliothèque de Monte-Bello soit terminée<sup>44</sup>. En plus des acquisitions régulières, la bibliothèque s'accroît des collections de Joseph Papineau et de Plairon de Mondésir, comme aussi de volumes provenant d'autres membres de la famille comme Denis-Benjamin Papineau, Denis-Benjamin Viger, le curé Bruneau, Gustave et surtout Lactance Papineau. Du fait de ses études, ce denier dispose d'une bonne collection de traités de médecine et de sciences naturelles dont une partie, soit 63 ouvrages, sont remis, le 20 août 1867, au docteur Joseph Leman, un petit-neveu de Papineau par sa mère qui est la fille de Denis-Benjamin Papineau. — Leman pratique la médecine dans la région de Plaisance. — Après la mort de Papineau, son fils Amédée continue d'enrichir la bibliothèque. Et c'est ainsi que, au moment où elle est mise en vente, elle compte près de 4000 titres.

Dans l'établissement des structures de son catalogue, c'est-à-dire des «classes» et des «sections», Papineau s'inspire sans doute de modèles. Il possède le *Manuel du bibliophile ou traité du choix des livres de Gabriel Peignot* et, aussi, la *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût* de G. Barbier et L.-M. Dessessarts<sup>46</sup> qui lui sert d'ouvrage de référence. Il y recourt lorsqu'il cherche à se renseigner sur des éditions rares

43. Louis-Joseph Papineau à sa femme, Londres, 18 avril 1845, *R.A.P.Q.*, *ibid.*, p. 309.

44. Louis-Joseph Papineau à Robert Christie, s.l. [Monte-Bello], 19 mai 1856, AFB. Cette lettre sera citée plus loin dans le texte.

45. Gabriel Peignot, *Manuel du bibliophile ou traité du choix des livres*, Dijon, Lagier, 1823.

46. G. Barbier et L.-M. Dessessarts, *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût*, Paris, Bertrand, 1817.

ou sur celles qui font autorité. Pour les sections de littérature il s'est probablement souvenu du *Lycée ou cours de littérature ancienne et moderne* de Jean-François de La Harpe<sup>47</sup>. Mais la classification qu'il retient est en quelque sorte classique puisqu'elle correspond à peu près à l'ordre des connaissances en Occident. Et elle est assez semblable à celle que, dès 1644, propose Gabriel Naudé dans son *Advis pour dresser une bibliothèque*:

C'est pourquoi ne faisant autre estime d'un ordre qui ne peut être suivi que d'un Auteur qui ne veut estre entendu, je croy que le meilleur est toujours celui qui est le plus facile, le moins intrigué, le plus naturel, usité, et suit les Facultez de Theologie, Médecine, Jurisprudence, Histoire, Philosophie, Mathématiques, Humanitez, et autres, lesquelles, il faut subdiviser chacune en particulier, suivant leurs diverses parties qui doivent pour cet effet être médiocrement connues par celui qui a la charge de la Bibliothèque<sup>48</sup>.

Tel qu'il est conçu, le catalogue compte vingt classes elles-mêmes subdivisées en soixante et onze sections pour un total de 3785 titres qui ne se retrouvent pas nécessairement dans les catégories où on les croirait rencontrer.

---

47. Jean-François de La Harpe, *Lycée ou cours de littérature ancienne et moderne*, Paris, Agasse, 1813, 19 volumes.

48. Gabriel Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque*, Paris, Isidore Lisieux, 1876, p. 88-89.

## PLAN DU CATALOGUE

Ce plan est reproduit du catalogue de Papineau, la graphie comprise.

*Classe première. Théologie*

- I- Mosaïsme
- II- Christianisme
- III- Histoire ecclésiastique
- IV- Hérésies
- V- Mahométisme
- VI- Religions d'Asie. Brahmanisme, Bouddhisme
- VII- Paganisme
- VIII- Livres hostiles à la Révolution
- VIII- Naturalisme, philosophie religieuse
- IX- Demonomanie, spiritisme

*Classe seconde. Gouvernement, politique. Divisée en deux sections*

- I- Gouvernement politique
- II- Economie politique, Statistiques et négoce

*Classe troisième. Jurisprudence. Divisée en sept sections*

- I- Droit de la nature et des gens. Droit public
- II- Droit civil romain
- III- Droit français ancien et nouveau
- IV- Droit anglais
- V- Droit du Bas-Canada et du Canada
- VI- Droit des États-Unis porté à Bibliotheca Americana
- VII- Droit d'autres pays

*Classe quatrième. Philosophie mentale, Métaphysique, Logique et Morale*

*Classe cinquième. Histoire*

- I- Prolégomènes à l'histoire, Chronologie, Géographie et Chronologie
  - a) Prolégomènes à l'histoire
  - b) Géographie
- II- Histoire ancienne, égyptienne et grecque
- III- Histoire romaine
- IV- Histoire du Moyen Age
- V- Histoire de France
- VI- Mémoires sur l'histoire de France
- VII- Histoires particulières liées à l'histoire de France
- VIII- Histoire d'Angleterre
- IX- Sud de l'Europe. Histoire d'Italie, d'Espagne et de Portugal, Turquie et Grèce
- X- Histoire des états du Nord de l'Europe, Pays-Bas, Belgique, Allemagne, Danemark, Suède et Norvège, Pologne et Russie-Hongrie
- XI- Histoire d'Asie et d'Afrique

*Classe sixième*

- I- Littérature grecque
- II- Littérature latine
- III- Littérature française. Prose
- IV- Poésie dramatique
- V- Littérature française. Prose
- VI- Contes et romans
- VII- Littérature épistolaire
- VIII- Littérature anglaise, italienne, espagnole

*Classe septième. Biographie**Classe huitième. Voyages autres que ceux en Amérique portés à Bibliotheca Americana*

Italie

*Classe neuvième. Polygraphes*



*Classe dixième. Beaux-Arts*

*Classe onzième. Sciences, Mathématiques & Physiques*

I- Mathématiques, Astronomie, physique

*Classe douzième. Médecine rangée par ordre Alphabétique*

*Classe treizième. Histoire naturelle*

I- Zoologie

II- Minéralogie

III- Botanique

*Classe quatorzième. Agriculture et jardinage, art culinaire*

*Classe quinzième. Arts & Métiers et Manufactures. Encyclopédies*

*Classe seizième. Education & Instruction*

*Classe dix-septième. Pamphlets et mélanges*

*Classe dix-huitième. Publications périodiques. Celles d'Amérique à Bibliotheca Americana*

*Classe dix-neuvième. Bibliographie*

*Classe vingtième. Bibliotheca americana par ordre méthodique*

I- Amérique espagnole

II- Colonies françaises. Canada

III- Canada & Louisiane

IV- Canada. Journaux et Almanachs. Pamphlets et Mélanges relatifs au Canada

V- Bas-Canada

VI- Colonies anglaises

1- Nouveau-Brunswick

2- Nova Scotia

3- Terre-Neuve

4- Jamaica and the West Indies

VII- Colonies françaises

- VIII- Colonies devenues les États-Unis d'Amérique
  - 1- Ohio
  - 2- Vermont
  - 3- Pennsylvania
  - 4- Virginia
  - 5- Maryland
  - 6- Michigan
  - 7- District de Colombia
  - 8- Vermont
  - 9- Kentucky
  - 10- Kansas
  - 11- Louisiana
  - 12- Ab - sa - ra - ka
  - 13- Texas
- IX- Tracts and Pamphlets relating to United States
- X- Bibliotheca Americana, United States

Cette curiosité intellectuelle qui, comme on vient de le voir, remonte à l'adolescence, incite Papineau à trouver des réponses aux questions qu'il se pose sur l'existence ainsi que sur la conduite des individus et des sociétés. Et tout naturellement, il se tourne vers les livres avec lesquels il établit un rapport qu'il importe de préciser. À cette fin on étudiera les classes de la bibliothèque qui sont étroitement associées à son activité. Un travail sur l'ensemble du catalogue mènerait à des développements répétitifs. Les classes sixième [Littérature], septième (*Biographie*), neuvième (*Polygraphes*) et vingtième (*Bibliotheca Americana*) renvoient à sa façon de vivre. Les seconde, troisième et cinquième (*Gouvernement politique, jurisprudence, histoire*) sont associées à la carrière politique et la quatorzième (*Agriculture et jardinage, art culinaire*), à celle du seigneur. Tandis que la première (*Théologie*) lui permet de faire le point sur les questions qu'il se pose sur l'au-delà. Par un heureux hasard, l'échantillonnage retenu permettra de situer Papineau face à la littérature, aux sciences expérimentales

et aux sciences humaines. On se demandera ensuite si Papineau a été un bibliophile dans la double acception que le XIX<sup>e</sup> siècle prête au mot<sup>49</sup>. Car si les livres ont satisfait son besoin de connaissance, certaines éditions, par leur beauté et leur rareté, ont pu lui apporter un plaisir d'ordre esthétique. Quoique l'une et l'autre démarches ne s'excluent pas. Parfois, elles se confondent. Tenant de Latour a justement écrit :

Il n'y a de véritable bibliophile que celui qui a déjà lu tous les livres qu'il possède, et qui, pénétré, ravi de cette lecture, en reporte le charme sur la forme extérieure elle-même<sup>50</sup>.

Il se peut aussi que Papineau ait voulu satisfaire le plaisir bourgeois de posséder une bibliothèque reconnue qui fasse l'orgueil et la renommée de son propriétaire par la quantité et la qualité de ses ouvrages.

Les catégories du catalogue qui sont consacrées à la littérature tiennent compte, soit de l'origine ethnique des auteurs, soit des genres auxquels les œuvres appartiennent. C'est ainsi que la classe sixième se divise en huit sections : *Littérature grecque, Littérature latine, Littérature française. Poésie, Poésie dramatique, Littérature française. Prose, Contes et romans, Littérature épistolaire, Littérature anglaise, italienne, espagnole*. La complètent d'autres classes comme la septième, *Biographie*, la neuvième, *Polygraphes*, et la vingtième, *Bibliotheca americana*. Sans compter que, tout naturellement, Papineau place dans d'autres sections des œuvres qui, pour nous, sont littéraires. De fait, rien ne s'oppose à ce que Pascal et Bossuet se retrouvent dans la classe *Christianisme*, Bodin, Naudé et, en partie, Voltaire et Rousseau, dans *Gouvernement*

49. Ce sont les sens que lui prêtent, notamment Paul Lacroix et Édouard Rouveyre (Édouard Rouveyre, *Connaissances nécessaires à un Bibliophile*, vol. I, Paris, Rouveyre, p. 22 à 25). Tandis que de son côté, Peignot établit la même distinction en utilisant « bibliophile » et « bibliomane » (C. Peignot, *Dictionnaire raisonné de bibliologie (...)*, vol. I, Paris, Renouard, 1802, p. 50 à 53).

50. Texte cité dans Édouard Rouveyre, *op. cit.*, p. 23.

*politique*, Montaigne, Charron, Descartes, Pierre Bayle et Silvio Pellico, dans *Philosophie mentale. Métaphysique, Logique et Morale*. C'est que le catalogue se ressent de Papineau qui perçoit souvent les œuvres en fonction de ses préoccupations. Sauf que, dans la perspective de ce travail, il importe de ne pas s'embarrasser de ces catégories, qui ne sauraient être de quelque secours, et de ne tenir compte que des époques et des genres mais sans oublier qu'il est des œuvres littéraires qu'un homme cultivé, ou encore un honnête homme, ne peut pas ne pas connaître, et qu'il lit par obligation plus que par goût. C'est la raison pour laquelle il n'est pas facile de préciser les rapports de Papineau avec la littérature. On s'y essaiera en s'attachant surtout aux auteurs de l'Antiquité et aux auteurs français.

Papineau néglige certaines périodes comme le Moyen-Age. Des auteurs grecs et latins, il passe à la Renaissance. S'il possède les grands auteurs épiques comme Homère, Virgile, Dante, Le Tasse et Camoëns, il néglige la poésie. On relève quelques recueils de l'Antiquité puis du XIX<sup>e</sup> siècle. Le théâtre est bien représenté par les grandes œuvres de l'Antiquité, des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Les biographies d'hommes politiques et d'écrivains sont moins nombreuses qu'on ne le croirait. Il en est de même des textes autobiographiques. Ajoutons encore à cet aperçu les grands travaux d'histoire littéraire de La Harpe, Sainte-Beuve, Lamartine et Villemain. Mais ces genres ne sont pas les mieux représentés.

Par ailleurs, la bibliothèque est extrêmement bien pourvue en romans depuis ceux de Rabelais, Scarron et Bussy-Rabutin. Du XVIII<sup>e</sup> siècle, on relève ceux de Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Lesage et Marivaux; du XIX<sup>e</sup>, ceux de Chateaubriand, Madame de Staël, Constant, Sénancour, Hugo, Balzac, George Sand, Eugène Sue, Verne; d'auteurs étrangers, ceux de Goethe, E.T.A. Hoffmann, Dickens et Scott. Les essais sont encore plus nombreux. Ils appartiennent à plusieurs époques, depuis l'Antiquité. De la Renaissance, on remarque entre au-

tres, les œuvres de Montaigne et de Bodin. Deux siècles, toutefois, sont surtout représentés. Du XVIII<sup>e</sup>, Papineau possède les œuvres complètes de Locke, Fontenelle, Voltaire, D'Alembert, Volney, Marmontel et Rousseau. Tandis que, du XIX<sup>e</sup>, ce sont celles de Chateaubriand, de Madame de Staël, de Lamartine, de Lamennais, de Taine, de Courier, de Michelet et de Veuillot. Dans une perspective politique et historique, Papineau avait encore constitué toute une collection de relations de voyage depuis un récit de Champlain publié en 1632. — Rares sont en ce domaine les éditions du XVIII<sup>e</sup> qu'il ne possède pas. — Dans la même section, on retrouve des documents et des rapports comme le *Mémoire* de Barrin de La Galissonnière et l'*Appel à la justice de l'état* de Pierre du Calvet. Papineau se devait de faire l'acquisition des œuvres se rattachant à l'histoire de son pays.

On l'a déjà fait remarquer, Papineau ne pouvait pas ne pas connaître la littérature. C'est la raison pour laquelle sa bibliothèque est si bien pourvue. Ces choses étant, il n'a pas moins montré sa préférence pour les œuvres qui, publiées aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, relèvent des genres du roman et de l'essai. Les romans comme les textes autobiographiques — On sait son admiration pour Plutarque.<sup>51</sup> — mettent en scène des personnages qui, avec leur psychologie propre, voire avec leur hérédité, doivent faire face à des situations vécues dans des milieux sociaux donnés. Ils témoignent de l'expérience de ceux qui les ont conçus. L'intéressent surtout la production du XVIII<sup>e</sup> siècle qui remet en cause toute une société, pour ne pas dire tout un monde, avec ses institutions politiques, sociales et religieuses, et celle du XIX<sup>e</sup> siècle qui exprime et conteste tout à la fois les nouvelles réalités bourgeoises. Aux auteurs français, il convient d'ajouter Walter Scott qui, dans *Rob Roy* et dans d'autres romans, a su sans doute le premier exprimer à travers une intrigue, les antagonismes de la politique, voire les situa-

51. Louis-Joseph Papineau à sa femme, Paris, 31 janvier 1844, APC, MG 24B2, vol. 3, p. 3951-3958.

tions découlant du rapport colonisateur/colonisé. Et si Papineau perçoit toute cette production dans une perspective diachronique — N'a-t-il pas été à l'affût de tous les progrès de l'esprit humain? — il n'est pas sans percevoir chaque œuvre pour elle-même, hors de tout contexte, c'est-à-dire dans l'exemplarité toujours actuelle d'une destinée humaine.

Papineau attache une telle importance à l'expérience et au message transmis par les romans qu'il cherchera et trouvera dans l'un d'eux sa règle de vie. Dans une lettre adressée à son fils Amédée<sup>52</sup>, il révèle qu'il suit l'enseignement du Martin de *Candide*: «Travaillons sans raisonner, conseille le personnage, c'est le seul moyen de rendre la vie supportable». Le bonheur et la sérénité ne se trouvent que dans le travail et la modération. Quelques années plus tard, au moment de la mort de sa femme, il exprime à peu près le même crédo à une amie, madame John Keyes Paige<sup>53</sup>. Mais qu'en est-il de l'essai?

Papineau n'a jamais souscrit à quelque système philosophique que ce soit. — La classe quatrième, *Philosophie mentale, Métaphysique, Logique et Morale* est l'une des moins bien pourvues du catalogue. — Esprit libre, il préfère trouver sa vérité, c'est-à-dire celle qui convient à son caractère, en comparant, voire en opposant les idées des uns et des autres. D'ailleurs, il a lui-même décrit son approche qui est celle du libre-examen:

Ce n'est que par le libre examen que l'on peut acquérir des convictions assez fermes pour qu'elles deviennent, en matière importante, une véritable foi très ardente, dont on veut la propagation et le triomphe à quelques risques et à quelques désagréments personnels qu'elle puisse nous exposer<sup>54</sup>.

52. Louis-Joseph Papineau à Amédée Papineau, s.l., 10 octobre 1857, AFB.

53. Louis-Joseph Papineau, Montréal, 30 décembre 1864, AFB.

54. «Discours de l'Hon. L. J. Papineau (devant l'Institut canadien, le 17 décembre 1867), *Annuaire de l'Institut canadien*, 1867, Montréal, Le Pays, 1868, p. 25.

À ce jeu dialectique qui doit mener à l'autonomie intellectuelle celui qui s'y adonne, le genre de l'essai convient admirablement. Certains l'utilisent à la façon de Montaigne, l'inventeur du genre, pour remettre en cause leurs certitudes et éprouver leurs capacités intellectuelles. Ainsi expriment-ils à la fois le pour et le contre, la thèse et l'antithèse. Papineau s'est sans doute plu à cette façon qui est si adaptée à sa pensée. — En ce domaine, il existe des affinités certaines entre le maire de Bordeaux et l'orateur de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada. — Tandis que la plupart se contentent d'exprimer leur seule pensée. Alors, Papineau fait en sorte que les œuvres des uns et des autres s'affrontent dans son esprit de façon à former sa propre opinion. En cela, il suit un processus que Montaigne décrit ainsi: «Les abeilles pillotent deçà delà les fleurs, mais elles en font après le miel qui est tout leur»<sup>55</sup>.

S'il s'attache à Montaigne qui lui enseigne une méthode, à travers ses constantes remises en cause, à Pierre Bayle, le maître absolu de la subversion, il pratique surtout les auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle qui, en s'attachant à l'élaboration de la cité nouvelle, détruisent l'ancienne. Papineau sait que l'ordre qu'il veut proposer ne peut s'improviser. Cette façon de contester le système avait été utilisée, deux siècles plus tôt, par Bodin alors que les auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle se font l'écho des aspirations sociales et nationales, pour ne pas dire nationalistes, de la population. En somme, les catégories littéraires de la bibliothèque ont été pourvues par un honnête homme qui est sans doute animé du désir de connaître mais qui, par delà cette préoccupation, cherche surtout sa voie et celle des siens à travers les exemples que les grandes œuvres lui fournissent et les remises en cause qu'elles suscitent.

Papineau n'aurait pas su défendre les grands idéaux politiques que la littérature lui a révélés, s'il n'avait pu compter

---

55. Montaigne, *Essais*, Livre I, ch. XXVI.

sur sa formation d'avocat et sur une bonne connaissance du droit. C'est ainsi que la classe troisième du catalogue, *Jurisprudence. Divisée en sept sections (Droit de la nature et des gens. Droit public, Droit civil romain, Droit français ancien et nouveau, Droit anglais, Droit du Bas-Canada et du Canada, Droit des États-Unis d'Amérique et Droit d'autres pays)*, lui permet sans doute de développer, d'approfondir sa pensée politique grâce aux œuvres de Pufendorf, Grotius, Montesquieu, Mably et Frédéric II. Mais surtout elle lui fournit les moyens juridiques et législatifs qui lui auraient manqué autrement. Et comme Papineau aime porter un regard rétrospectif sur les disciplines qui l'intéressent, il recourt selon son habitude à des textes de toutes les époques. Cette classe comprend les *Pandectes* de Justinien, des recueils d'anciennes lois françaises et tous les codes qui ont été promulgués en France depuis Napoléon. Sans compter nombre de traités depuis ceux de Domat et de D'Aguesseau. On y trouve également bien des documents: copies de traités, recueils d'arrêts royaux, d'ordonnances, de chartes, d'édits et de statuts provinciaux. Papineau n'oublie pas non plus les œuvres de ses compatriotes Cugnet, Joseph-François Perrault, Henri Des Rivières Beau-bien, Joseph Desautels et Gonzalve Doutre.

Bien que cette classe ne regroupe pas un très grand nombre d'ouvrages, elle montre assez que Papineau n'a pas improvisé sa carrière politique. Comme il ne peut remettre en cause le système sans en maîtriser les rouages, il n'entend rien laisser au hasard surtout dans ce domaine où il y va du sort des siens. Dans cette perspective, les volumes de cette catégorie s'ils le renseignent sur les précédents, lui permettent de maîtriser les règles de la procédure de la chambre d'assemblée. Quoique certains textes, surtout des essayistes français des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, aient provoqué sa réflexion et marqué sa pensée politique au même titre que la littérature.



À l'homme d'état succède le seigneur qui, par la force des choses, a dû s'adonner à d'autres lectures. Chaque occupation comporte les siennes. La «classe quatorzième» intitulée *Agriculture et jardinage, art culinaire* comprend des œuvres classiques comme *Le jardinier français qui enseigne à cultiver les arbres et les herbes potagères* de Nicolas de Bonnefons<sup>56</sup>, comme *l'Instruction pour les jardins fruitiers et potagers* de Jean de La Quintinie<sup>57</sup> et comme le *Traité des arbres fruitiers contenant leur figure, leur description, leur culture* de Duhamel de Monceau<sup>58</sup>; de même plusieurs autres travaux de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais elle comprend surtout des publications françaises ou anglaises des années 1840, 1850 et 1860, c'est-à-dire qui sont contemporaines de l'installation de Papineau à Monte-Bello. L'on sait que, prenant son rôle de seigneur au sérieux, il avait décidé de faire fructifier son bien par l'application de techniques nouvelles qu'il s'empressait de communiquer à ses colons. Ces publications portent sur l'élevage, sur la fumure des sols, l'emploi des engrais chimiques et le drainage, sur la culture des grands espaces et des potagers, sur la plantation et la taille des vignes et des arbres fruitiers. Également, sur l'aménagement paysager, les arbres d'ornement, les arbustes et les fleurs. Sans compter nombre d'ouvrages généraux. En outre, Papineau juge bon, pour acclimater toute cette science destinée au milieu européen d'acquérir les œuvres de Canadiens comme le *Traité théorique et pratique de l'agriculture, adapté à la culture et à l'économie des productions animales et végétales* de William Evans<sup>59</sup>, comme la *Géographie moderne* de l'abbé Holmes<sup>60</sup>, et comme *L'agricul-*

56. Nicolas de Bonnefons, *Le jardinier français qui enseigne à cultiver les arbres et les herbes potagères*, Paris, Pierre des Hayes, 1654.

57. Jean de La Quintinie, *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers*, Paris, Librairies associées, 1746.

58. Duhamel de Monceau, *Traité des arbres fruitiers contenant leur figure, leur description, leur culture*, Paris, Saillant, 1768.

59. William Evans, *Traité théorique et pratique de l'agriculture, adapté à la culture et à l'économie des productions animales et végétales*, Montréal, Perrault, 1836-1837.

60. Jean Holmes, *Géographie moderne*, 7<sup>e</sup> édition revue et augmentée par l'abbé Gauthier, Montréal, 1870.

ture, journal officiel de la chambre d'agriculture du Bas-Canada de Joseph-François Perrault<sup>61</sup>.

Cette «classe quatorzième» se trouve préparée par celle qui la précède. Intitulée *Histoire naturelle*, elle remonte aux origines de l'agriculture avec ses sections intitulées *Zoologie*, *Minéralogie* et *Botanique*. Celles-ci regroupent des textes plus théoriques qui, encore là, appartiennent à diverses périodes, des plus anciennes aux contemporaines. Voici des exemples empruntés à chacune d'elles. Dans la première, se côtoient Aristote, Pline, puis Bernardin de Saint-Pierre, Buffon, Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, Edward Milne, George Graves, Herbert Henry William et le montréalais John William Dawson. Dans la seconde, les auteurs appartiennent presque tous au XIX<sup>e</sup> siècle. Tandis que, dans la troisième, on retrouve Robert Morison, Linné, Candolle, Raspail, Dutrochet et Jus-sieu. Sans compter bien des botanistes du XIX<sup>e</sup> siècle dont L.-A. Provencher, l'auteur de la *Flore canadienne*<sup>62</sup>.

Les choix de Papineau sont révélateurs. Les auteurs anciens lui permettent de suivre l'évolution de la discipline, avec ses échecs et ses acquis, tandis que les modernes le mettent au courant de l'état d'accomplissement qu'elle a atteint avec ses dernières découvertes. En acceptant celles-ci sans discuter et tout en sachant que, dans ce domaine, les remises en cause sont fréquentes, il montre sa foi dans le progrès à la façon des déterministes de son temps.

Papineau, on s'en doute, n'a pas négligé l'étude des religions. La «classe première» du catalogue, *Théologie*, compte dix sections dont certaines le touchent d'assez près. Ce sont celles auxquelles je m'attarderai. Elles s'intitulent *Mosaïsme*, *Christianisme*, *Histoire ecclésiastique*, *Hérésies* et *Livres hostiles à la révélation*. La sélection des livres qui la composent est révélatrice de ses dispositions. Comme il a vécu dans un

61. Joseph-François Perrault, *L'agriculture, journal officiel de la chambre d'agriculture du Bas-Canada*, Montréal, De Montigny, 1858-1859.

62. L.-A. Provencher, *La Flore canadienne*, Québec, Darveau, 1862.

milieu catholique, qu'il a été formé au Séminaire de Québec, il connaît l'enseignement de l'Église de Rome. C'est la raison pour laquelle, toujours en vertu de cette démarche à laquelle il a soumis les essayistes français, il se procure des œuvres qui, par le jeu des comparaisons doivent lui permettre d'approfondir ses connaissances. Par exemple, pour bien suivre le développement du christianisme, il s'intéresse aux textes fondateurs, c'est-à-dire à ceux du temps des Hébreux, de Jésus et des apôtres, des Pères de l'Église et des grands réformateurs. Ainsi, il possède deux éditions de la Bible janséniste de Le Maistre de Sacy qui a été fort pratiquée jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Il possède également les œuvres de Pères de l'Église comme saint Augustin et saint Cyprien, de théologiens comme saint Bonaventure, ainsi que celles de Luther et de Calvin. Il s'attache également aux travaux de biographes, historiens, exégètes et polémistes contemporains. On relève les noms de Genoude, Fraysinous, Tabaraud, Créteineau-Joly, Ligny, mais aussi ceux de David Friedrich Strauss, Dollinger, Leopold von Ranke, Osterwald, Salomon Munk, Depping, Merle d'Aubigné et, bien sûr, Ernest Renan. Sans doute a-t-il été séduit par l'approche scientifique que certains avaient choisie et qui menait à un renouvellement des études religieuses. Ajoutons encore à ces noms ceux de Bossuet, Bourdaloue, Chateaubriand, Dupanloup, Lamennais et Massillon, comme aussi ceux d'autres auteurs, qu'il dit «hostiles à la religion» comme le curé Meslier, Spinoza, D'Holbach, Helvétius, Volney, Thomas Payne et Stendhal. On retrouve aussi dans la section *Christianisme* le *Rituel du diocèse de Québec* de Monseigneur de Saint-Vallier<sup>63</sup>.

En utilisant les approches qui lui sont familières, Papineau a d'abord voulu aborder la littérature chrétienne dans la perspective de son évolution. Puis il a fréquenté des auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle, il les a comparés, et il est resté marqué par le

---

63. Monseigneur de Saint-Vallier, *Rituel du diocèse de Québec*, Paris, Langlois, 1703.

spectacle de leurs désaccords et de leurs luttes. Ils l'ont si peu édifié qu'il en est venu à s'interroger sur l'apport de l'Évangile au monde. Il écrit à Louis Fréchette, dans une lettre où pointe l'ironie:

Nous avons la promulgation de l'Évangile religieux depuis près de dix neuf cent ans. Hélas il n'a formé que bien peu d'hommes méritoires, au dire de Massillon sur le petit nombre des élus<sup>64</sup>.

C'est pourquoi il a cherché ailleurs sa règle de vie. Comme les systèmes philosophiques lui répugnent — La classe quatrième *Philosophie mentale, Métaphysique, Logique* est assez peu pourvue. — il s'est tourné, comme on l'a vu, vers la littérature qui lui a enseigné une morale mais sans fournir de réponse aux questions qu'il se pose sur l'«Au-delà». En 1857, il confie à son fils Amédée:

Puis, au-delà du passage, obscurité insoluble. C'est là ce qui empoisonne la vie des oisifs et des penseurs et n'effleurera que légèrement celle de ceux qui se donnent de sages et utiles occupations. Travaillons donc<sup>65</sup>.

À moins que la morale ne lui ait tenu lieu de métaphysique!

La démarche de Papineau face aux livres est triple. Ils lui fournissent des instruments de travail qu'il utilise sans les remettre en cause, que ce soit dans sa carrière de parlementaire ou dans son rôle de seigneur. Également, ils lui apportent des exemples qui peuvent le guider dans certaines circonstances de la vie. Surtout, par le jeu des comparaisons et des oppositions, ils font avancer sa réflexion sur la vie et sur la mort. Quoi qu'il cherche, quoi qu'il trouve, Papineau n'est jamais déçu par ce que ses lectures lui apportent. Il écrit: «À étudier le passé, l'on ne lit que l'excellent....qui a survécu»<sup>66</sup>. Sans doute

64. Louis-Joseph Papineau à Louis Fréchette, s.l., s.d. [1869]. APC-P-C11:642.

65. Louis-Joseph Papineau à Amédée Papineau, s.l., 10 octobre 1857, AFB.

66. Louis-Joseph Papineau à Médard Bourassa, s.l., 5 janvier 1863, AFB.

aurait-il pu souscrire, sans hésitation à cette belle affirmation de Danièle Sallenave:

Sans les livres, nous n'héritons de rien: nous ne faisons que naître. Avec les livres, ce n'est pas un monde, c'est le monde qui nous est offert: don que font les morts à ceux qui viennent après eux<sup>67</sup>.

Outre la connaissance, la lecture lui apporte une certaine sagesse. Elle lui permet d'atteindre à un état d'accomplissement certain. Les travaux d'aménagement de Monte-Bello sont à peine terminés qu'il confie à son fils Amédée: «La nature est ici toujours grande et variée; les fleurs toujours dociles à une culture assidue et la Bibliothèque toujours ouverte à qui sait en profiter<sup>68</sup>». Et cela suffit à son bonheur.

Papineau ne devait pas fréquenter aussi assiduellement ses «chers livres» sans que la relation intellectuelle ne se double d'une relation affective. Ils sont sa «seconde passion dominante»<sup>69</sup> après sa famille. Si, lors de ses voyages, il accepte mal d'en être séparé<sup>70</sup>, il y cherche dans les temps d'épreuves «refuge» et «consolation»<sup>71</sup>. Ailleurs, il les perçoit comme «l'une des plus efficaces distractions aux plus poignantes douleurs<sup>72</sup>». Ainsi rejoint-il Montesquieu qui avait noté:

L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture ne m'ait ôtée<sup>73</sup>.

67. Danièle Sallenave, *Le don des morts. Sur la littérature*, Gallimard, 1991, p. 65.

68. Louis-Joseph Papineau à Amédée Papineau, Monte-Bello, 30 septembre 1861, AFB.

69. Louis-Joseph Papineau à sa femme, s.l., 24 mars 1830, *R.A.P.Q.*, vol. 34-35 (1953-1955), p. 300.

70. Louis-Joseph Papineau à sa femme, Londres, 22 juillet 1822, Robert Rumilly, *Papineau et son temps*, Fides, 1977, vol. I, p. 143.

71. Louis-Joseph Papineau à sa femme, Philadelphie, 12 mai 1838, *R.A.P.Q.*, *op. cit.*, p. 406.

72. Louis-Joseph Papineau à Médard Bourassa, Montréal, 5 janvier 1863, AFB.

73. Montesquieu, *Cahiers*. Textes recueillis et présentés par Bernard Grasset, Paris, Grasset, 1941, p. 3.

Les livres jouent en outre un rôle compensatoire. À partir du moment de son exil, Papineau se livre à des débauches de lecture parce qu'il est un écrivain frustré. Nul, dans son siècle, n'a éprouvé plus de plaisir, ne s'est davantage complu dans la formulation de textes oraux ou écrits. Il a poussé la délectation jusqu'à la démesure. Si, dans ses discours, il n'a pas parlé pour le seul plaisir de parler, il a aimé multiplier les variations sur un thème, formuler et reformuler sa pensée. Et, rentré à la maison, il s'adonne à la rédaction d'une correspondance sans égale par ses proportions. L'on comprend que, exilé à Paris, il ait songé à écrire et que la lecture lui ait permis de remplacer ce dont l'échec de 1837 l'avait privé.

Si, comme on l'a vu, Papineau acquiert ses livres aux fins de la connaissance, il n'est pas sans se douter qu'une bibliothèque bien pourvue offre à son propriétaire de quoi s'enorgueillir<sup>74</sup>. Et, en cette époque où se constituent les collections les plus variées, la sienne est susceptible d'apporter une notoriété certaine au bourgeois et à l'homme politique qu'il est<sup>75</sup>. Ainsi peut-on percevoir Papineau comme un collectionneur, mais par surcroît, puisqu'il a d'abord perçu les livres comme des instruments de connaissance.

Même si Papineau se préoccupe de constituer des collections importantes, il ne semble pas rechercher les éditions

74. À ce sujet, Gabriel Naudé notait dès 1644:

(...) c'est une chose tout à fait louable, généreuse et digne d'un courage qui ne respire que l'immortalité, de tirer de l'oubly, conserver et redresser comme un autre Pompée toutes ces images, non des corps, mais des esprits de tant de galands hommes qui n'ont espargné ny leur temps ni leurs veilles pour nous laisser les plus vifs traits de ce qui estoit le plus excellent en eux.

Gabriel Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque*, Paris, Isidore Lisieux, 1876,

p. 7-8.

75. Ce que Alter écrivait de l'attitude des bourgeois du XVII<sup>e</sup> siècle est encore vrai deux siècles plus tard:

Le bourgeois moyen se croit désormais obligé, pour maintenir son rang de se constituer une bibliothèque composée d'anciens et de modernes.

J.-V. Alter, *L'esprit anti-bourgeois sous l'Ancien régime*, Genève, Droz, 1970, p. 180, cité par Louis Trénard, «De l'histoire des bibliothèques», *Les bibliothèques au XVII<sup>e</sup> siècle*, Bordeaux, Société des bibliophiles de Guyenne, 1989, p. 30.

rare, bien qu'en 1837 il ait tenu à conserver, comme on l'a vu, ses «livres de Botanique à estampes». N'oublions pas que sa démarche première est celle d'un intellectuel et non d'un esthète. Mais sa bibliothèque ne compte pas moins quelques éditions précieuses par la qualité des illustrations ou de la typographie. Ainsi en est-il de l'*Histoire générale des insectes de Surinam et de toute l'Europe* de Maria Sybilla Mérian<sup>76</sup>. Et elle compte quelques éditions anciennes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. En voici quelques exemples:

Nicolas de BONNEFONS, *Le jardinier français, qui enseigne à cultiver les arbres et les herbes potagères*, Paris, Pierre des Hayes, 1654.

Roger de BUSSY-RABUTIN, *Les mémoires de (...)*, Paris, Anisson, 1696, 2 volumes.

Jean CALVIN, *Institution de la religion chrestienne translätée en français par luy mesme*, Genève, Perrin, 1566.

Samuel de CHAMPLAIN, *Les Voyages de la Nouvelle-France occidentale, dicte Canada, faits par le Sr de Champlain, et toutes les descouvertes qu'il a faites en ce païs depuis l'an 1603 jusques en l'an 1629 (...)*, Paris, L. Sevestre, 1632.

Pierre CHARRON, *De la sagesse, Trois livres. Par P. C. Parisien*, Paris, Feugé, 1642.

Philippe de COMMINES, *Les mémoires de Messire (...), seigneur d'Argenton, contenant l'histoire du Roy Louis XI & Charles VIII depuis l'an 1464 jusqu'en 1498*, Paris, Clausier, 1661.

Marc LESCARBOT, *Histoire de la Nouvelle France, contenant les navigations, découvertes et habitations faites par les François ès Indes Occidentales et Nouvelle France (...)*, Paris, Perrier, 1617.

---

76. Maria Sybilla Mérian, *Histoire générale des insectes de Surinam et de toute l'Europe*, Paris, Desnos, 1771.

Robert MORISON, *Plantarum historiae universalis oxoniensis pars secunda seu a Herbarum distributio nova, per tabulas cognitionis et affinitates*, Oxford, Theatre de Sheldon, 1680.

Gabriel NAUDÉ, *Considérations politiques sur les coups d'état*, s.l., sur la copie de Rome, 1667.

Maximilien de SULLY, *Mémoires des sages et royales œconomies d'Estat, domestiques, politiques et militaires de Henry le Grand*, Sully, 1632, 2 volumes.

Henri de TONTI, *Dernières découvertes dans l'Amérique septentrionale de M. de La Sale*, Paris, Guignard, 1697.

Que Papineau ait constitué sa bibliothèque pour telle ou telle raison, il attache tant de prix à ses livres que, une fois à Monte-Bello, il décide de les protéger. C'est pourquoi il entreprend la construction de la tour du manoir. Il écrit à Robert Christie le 19 mai 1856:

Je me suis décidé à me bâtir une haute tour, détachée de la maison, mais assez rapprochée pour que, à quelque distance, elle en paraîtra comme une aile. Je la fais à l'abri du feu, pour mettre à couvert de ce risque, mes chers livres et le grand nombre de contrats & de papiers à la conservation desquels tant de familles peuvent être intéressées dans la seigneurie<sup>77</sup>.

À proprement parler et comme le laisse entrevoir la lettre à Christie, il s'agit d'un abri plutôt rudimentaire<sup>78</sup> mais qui remplit une fonction essentielle. Et, dans la perspective de ce travail, elle prend valeur de témoignage.

77. Louis-Joseph Papineau à Robert Christie, s.l., 19 mai 1856, AFB.

78. La bibliothèque de Monte-Bello ne s'inspire en rien de ces descriptions d'aménagements somptueux décrits par Gabriel Naudé aux chapitres VI et VII de son *Advis pour dresser une bibliothèque*. Ils s'intitulent «La disposition du lieu où on les doit garder» et «L'ornement et la décoration que l'on y doit apporter». Par sa simplicité, elle rappelle plutôt la «librairie» de Montaigne. C'est pourquoi Papineau et les membres de sa famille n'y travaillent que rarement. Ils y passent quérir les ouvrages dont ils ont besoin puis vont travailler dans une salle d'étude située à l'étage et à laquelle elle est reliée par une passerelle couverte.



Il s'est établi entre Papineau et sa bibliothèque une relation multiple qui est concurremment ou successivement, intellectuelle, morale, émotive voire amoureuse. Les livres lui ont fourni les connaissances qui l'ont orienté dans toutes les circonstances de sa vie. Ils l'ont consolé dans les moments d'affliction, lors de l'échec de la Révolution et de l'exil à Paris, puis lors de son retour raté en politique. Également, lors de la maladie et de la mort de membres de sa famille. Ils lui ont permis de pallier cette carrière d'écrivain pour laquelle il était fait. Ils ont été cet interlocuteur fidèle, le seul qui lui soit demeuré quand, dans les dernières années de sa vie, à cause de ses idées religieuses, il était en butte à l'incompréhension de son entourage. Ils lui ont encore permis d'atteindre à une certaine stature, à une certaine élévation d'esprit qui transparaît de toute sa démarche comme aussi de l'aménagement de Monte-Bello. Et ils ont fourni au collectionneur qu'il a été de façon superfétatoire, des motifs de satisfaction et des raisons de s'enorgueillir.

Roger Le Moine